

Date de publication en ligne : 04 mai 2023

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE **DE PERMIS DE DEMOLIR**

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° PD 94078 23 00002 du

Un permis de démolir a été délivré à

20 AVR. 2023

Domicilié (e)

2 avenue Jean Jaurès 94600 CHOISY-LE-ROI

EPA ORSA

En vue de la réalisation :

Sur un terrain sis

**76 RUE DE PARIS** 

Cadastré

AP19

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

20 AVR. 2023

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

## **PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de démolir ayant fait l'objet de la décision a été affichée en Mairie du municipale n° PD 94078 23 00002 du 20 AVR. 2023

au

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,